

IPEMED

Palimpsestes

N° 14 - DÉCEMBRE 2016

Pour une industrialisation efficace de l'Afrique



La nouvelle usine de la National Cement Share Company, en Ethiopie, est censée répondre aux besoins du pays en béton.
PHOTO : DR

Dr Mariem Brahim

Chargée d'études économiques, IPEMED



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN



RÉSUMÉ

LES PAYS D'AFRIQUE DU NORD et d'Afrique Subsaharienne s'industrialisent de plus en plus pour satisfaire – eux-mêmes – leurs marchés intérieurs en pleine expansion. Rien ne peut s'opposer à cette industrialisation en Afrique. Mieux, l'Europe et la France doivent l'encourager par une politique industrielle hardie euro-africaine et par la co-production de cette industrialisation bienfaitrice du Sud. Mieux vaut en effet valoriser notre proximité géographique et culturelle et notre complémentarité en créant des entreprises de co-production, en créant des joint-ventures, en valorisant nos brevets et notre savoir-faire industriels et, ce faisant, en redynamisant

notre propre tissu industriel. Notre intérêt est de contribuer au développement industriel de l'Afrique « dont la démographie va porter 450 millions de jeunes sur le marché du travail en 30 ans alors que la croissance africaine actuelle ne permet d'espérer que la création de 250 millions d'emplois, le fossé est angoissant » selon Jean-Michel Severino.

Il faut, à tout prix, chercher à renforcer la croissance industrielle africaine !

Il faut, à tout prix, soutenir les entrepreneurs africains !

INTRODUCTION

LES CHOSES CHANGENT À VIVE ALLURE en Afrique ces vingt dernières années:

- » Depuis les années 1980, la plupart des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM), proches de l'Europe, Maroc et Turquie en tête, se lancent avec l'appui de grands groupes européens, dans l'aventure de l'industrialisation ; les produits manufacturés, et notamment les machines et d'équipements de transports, constituent l'essentiel de leurs productions et sont en partie exportés.
- » À leur tour, depuis les années 2000, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne voient éclore et prospérer des entreprises africaines dynamiques, des PME qui constituent le substrat des classes moyennes en expansion. Ils sont également bénéficiaires d'un important accroissement des investissements directs étrangers, notamment français, dans des secteurs conventionnels (biens de consommation, énergie décentralisée, services télécoms) ou dans l'agrobusiness. De son côté, la façade orientale de l'Afrique commence à bénéficier d'investissements de délocalisation chinois et moteur dans le manufacturier léger (textile, cuirs, électronique...).

Qu'il s'agisse du Nord de l'Afrique, de l'Egypte au Maroc, ou de l'Afrique Subsaharienne, la révolution industrielle africaine est en marche pour satisfaire en priorité les marchés intérieurs mais commence à s'intéresser à des exportations agricoles ou manufacturières non conventionnelles.

L'intérêt bien compris de l'Europe est de faciliter cette industrialisation par la coproduction : un pied au Nord en Europe, et un pied au Sud en Afrique en assurant le transfert de technologie, et le partage de la valeur ajoutée. C'est une intégration en profondeur par la production, qui est à l'évidence plus inclusive et durable que la seule intégration par le commerce, qui doit être réalisée.

L'objet de cette fiche est de proposer, une politique décentralisée au plus près du terrain :

- » D'une part, lancer mille zones industrielles sécurisées, pour accueillir les entreprises, briser leur isolement, leur offrir des services adéquats (économies externes) et ainsi faciliter leur créativité et leur développement.
- » D'autre part, proposer un mécanisme de sécurisation contre les risques politiques.



Vue aérienne de l'usine Renault de Tanger, Maroc. PHOTO : DR



Industrialiser l'Afrique : challenges et priorités

L'Afrique du Nord : l'industrialisation est déjà en marche

UNE ÉTUDE MENÉE PAR L'IPEMED¹ montre que depuis 1980, les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) s'industrialisent en substituant la production intérieure aux importations sauf l'Algérie et la Libye qui ont pris du retard dans la diversification de leurs activités de production. Les entreprises françaises et européennes sont très actives dans les PSEM, les incluant dans leurs chaînes de production, et ce faisant, transfèrent progressivement leurs technologies.

De plus, pour un grand nombre d'entreprises françaises et européennes, le Nord de l'Afrique constitue un tremplin pour aller investir en Afrique subsaharienne, d'où la nécessité de développer les voies de communication, particulièrement dans le Sahel.

Les pays du Nord de l'Afrique, du Maroc à l'Égypte, ont subi les effets de la crise mondiale et plus encore de la stagnation des économies européennes dont ils sont encore très dépendants puis les contrecoups des révolutions arabes. Mais face à un continent européen vieillissant, les pays du Nord de l'Afrique représentent un vivier important de travailleurs aux qualifications grandissantes avec un coût de main d'œuvre compétitif. En termes de richesse et de potentialité, les pays du Nord de l'Afrique, forts d'environ 80 millions de consommateurs, apportent une contribution substantielle à la richesse du continent africain.

Un avantage comparatif dans le secteur des énergies renouvelables

Le Nord de l'Afrique² possède un avantage comparatif grâce aux réserves de pétrole et de gaz disponibles, notamment en Algérie et en Libye³. En parallèle, plusieurs pays d'Afrique du Nord disposent d'abondantes ressources en énergies renouvelables (éolienne, solaire, biomasse, hydroélectrique). Des pays comme la Tunisie, le Maroc mais aussi l'Égypte conduisent des politiques incitatives au développe-

ment des énergies renouvelables principalement l'éolien. On peut citer l'exemple au Maroc qui a la plus grosse ferme solaire d'Afrique, à Ouarzazate, et le plus grand parc éolien, à Tarfaya.

Des relations commerciales fortes entre le Nord de l'Afrique et l'Europe à fort potentiel d'évolution

Jouissant d'une position stratégique entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, les pays du Nord de l'Afrique peuvent constituer une plateforme industrielle et commerciale entre ces deux ensembles géographiques. De nombreux pays d'Afrique du Nord se sont engagés dans la mise en œuvre de vastes programmes de libéralisation des échanges dans le cadre du système multilatéral de l'OMC⁴ et, surtout, à travers des accords bilatéraux de coopération avec leur principal partenaire commercial : l'Union Européenne. La Tunisie et le Maroc ont signé des accords bilatéraux avec l'UE en 1995 et 1996, suivis par la Jordanie en 1998. Et, l'Égypte a récemment signé un accord du même ordre avec l'UE. Dans la région Afrique du Nord, on peut distinguer d'une part, les pays ayant une main d'œuvre qualifiée mais non dotés de ressources naturelles, on peut ainsi citer le Maroc et de la Tunisie qui exportent des produits sidérurgiques, chimiques, textiles, agroalimentaires et électriques. Enfin, l'Égypte exporte des véhicules, des produits agroalimentaires, chimiques et des produits non ferreux. D'autre part, il y a les pays avec une main d'œuvre qualifiée et riches en ressources naturelles, tels que l'Algérie et la Libye. Ces pays se comportent en « rentiers du pétrole ». Leurs exportations sont presque exclusivement constituées de produits énergétiques ou de leurs dérivés. Ces pays ont très rarement investi dans des secteurs autres que celui des produits énergétiques. Leurs économies sont tributaires de ces produits, mais aussi de leurs aléas.

Cependant, le système d'échange reste insuffisamment développé. Les économies des pays du Nord de l'Afrique sont en revanche très dépendantes de l'Europe pour exporter leurs produits (65 % pour la Tunisie et 40 % pour le Maroc). Cette prédomi-

1 « Le rapprochement économique des deux rives de la Méditerranée à travers l'industrialisation du Nord de l'Afrique du Maroc à l'Égypte », IPEMED, septembre 2016.

2 Cette région inclut l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et le Soudan.

3 L'Algérie est classée 8e exportateur mondial de gaz naturel, c'est la principale richesse du pays.

4 Les accords de l'OMC gèrent les marchandises, les services et la propriété intellectuelle. Afin de conserver ouverts les marchés de services, ils restituent les engagements considérés par chaque pays afin de diminuer les droits de douane et les autres restrictions au commerce.



nance européenne est peu à peu battue en brèche par les Etats-Unis en Algérie, du fait du pétrole, et dans les autres pays à la faveur d'accords de libre-échange.

Faible diversification des exportations

L'Egypte est le seul pays à avoir diversifié ses débouchés avec aucun partenaire à plus de 10%. L'Algérie et la Libye ont par exemple, des exportations très fortement dominées par les combustibles qui représentent plus de 90 % des ventes sur les marchés extérieurs. Depuis les années 2000, la poussée des exportations d'équipement de transports (automobile et aéronautique) se fait au détriment du textile. Les parts respectives des exportations manufacturières en Egypte, au Maroc et en Tunisie sont respectivement de l'ordre de 37 %, 67 % et 78 %. Toutefois, les exportations manufacturières des trois pays sont assurées par un nombre très restreint de branches (habillement, textile, cuir et chimie) et dépendent souvent d'inputs importés.

Faibles infrastructures ferroviaires

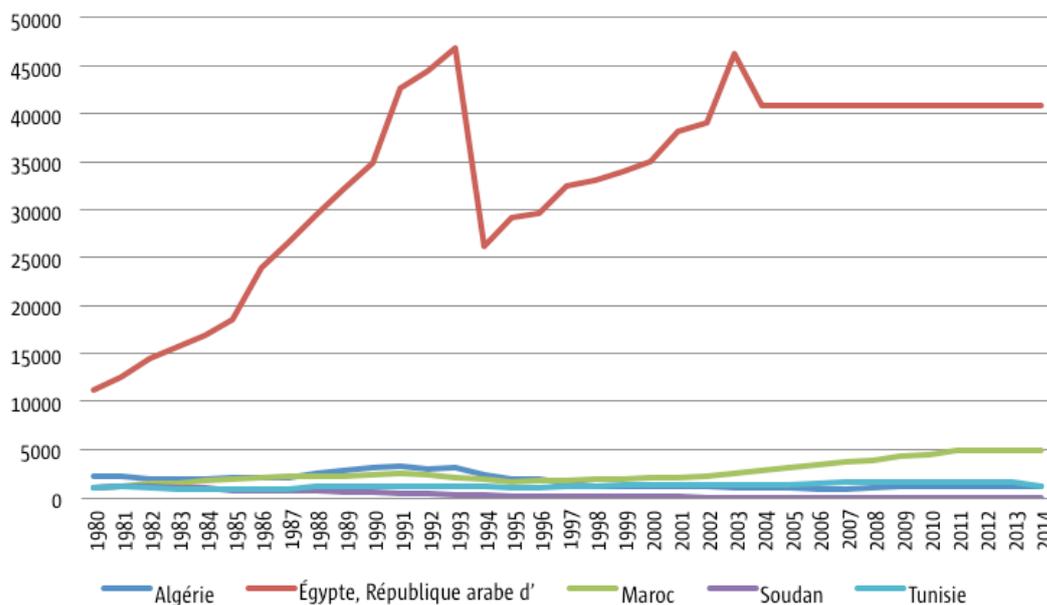
Le réseau ferroviaire du Maroc est le plus étendu du Maghreb et le deuxième d'Afrique après celui d'Afrique du Sud. Il se présente sous forme d'un couloir reliant Marrakech à Oujda et dessert les grandes villes et les principaux ports du royaume, à l'exception de ceux d'Agadir et de Nador. Par ailleurs, le Maroc enregistre une progression de l'utilisation du rail. Le nombre de passagers ferroviaires a chuté entre 2000 et 2007 en Égypte et en Algérie.

Des investissements modestes à favoriser et à organiser

La part des IDE de l'UE reçue par les pays du nord de l'Afrique s'avère modeste. Même si l'UE demeure le partenaire majeur, sa part relative tend à baisser avec la diversification limitée mais réelle en faveur des pays du Golfe, des Etats-Unis ou de la Chine. Ainsi, la France, qui est le premier investisseur au Maroc lui apportant 21 % de ses IDE, n'investit au final au Maroc que 705 millions de dollars chaque année, ce qui est moins important que l'aide publique au développement (APD) qui est de 786 Millions de dollars.

Les révolutions arabes de 2011 ont eu un effet catastrophique sur le volume des investissements européens dans le Nord de l'Afrique. Le Maroc, néanmoins, paraît le moins touché. En effet, étant donné sa stabilité politique et économique, ce pays réussit à attirer les investisseurs européens. La France reste aujourd'hui le premier pays investisseur au Maroc, bien que sa part ait chuté de 43,1 % entre 2000 et 2007, à 39,2 % entre 2008 et 2013. Le stock d'IDE français au Maroc s'élevait à 11,9 Milliards EUR fin 2013, soit 63 % du stock total des IDE français en Afrique du nord selon la Banque de France.

Transport ferroviaire, passagers transportés (millions de tonnes-kilomètres) en Afrique du Nord



Source : Banque Mondiale



L'Afrique Subsaharienne : un manque d'industrialisation

L'Afrique a besoin d'une nouvelle politique industrielle

Le problème de la composition de la structure de la production des pays africains ne concerne pas la contribution de l'industrie dans l'activité économique, mais précisément la contribution de l'activité manufacturière. En effet, la part de l'Afrique dans l'activité manufacturière globale est passé de 3 % en 1970 à moins de 2 % en 2013. Le secteur manufacturier présente d'autres limites.

Premièrement, sa part dans l'industrie manufacturière mondiale reste très faible. L'Afrique continue d'être marginalisée dans la production et le commerce mondiaux de biens manufacturés. La part de la région dans la valeur ajoutée manufacturière a chuté de 1,2 % en 2000 à 1,1 % en 2008⁵. La réalité est que l'Afrique n'évolue pas assez vite sur la voie de l'industrialisation. Selon la RAED⁶ (2016), la part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés demeure inférieure à 1 %, contre 16 % pour l'Asie de l'Est.

La part décroissante de l'activité manufacturière pourrait signaler l'existence d'une orientation similaire à la désindustrialisation⁷ dans d'autres parties du monde. Concernant l'Afrique, il est question d'une tendance préoccupante car elle pourrait lui faire manquer la possibilité de s'enrichir par le transfert de travailleurs depuis des emplois agricoles vers des emplois industriels mieux récompensés⁸. Dans le cas de plusieurs pays africains, le secteur manufacturier sera un élément inévitable pour créer des emplois, diversifier le potentiel technologique permettant d'augmenter et d'accroître la base de compétences et intensifier les structures industrielles nationales.

Deuxièmement, concernant les activités manufacturières à faible technologie et à forte intensité en main d'œuvre, l'Afrique a reculé. Ainsi, la part de ces produits dans la valeur ajoutée manufacturière mondiale a chuté de 23 % en 2000 à 20 % en 2008.

Troisièmement, l'industrie manufacturière est nettement tributaire des activités fondées sur les ressources naturelles. En 2009, les produits manufacturés provenant de ressources naturelles représentent près de 49 % du total de la VAM⁹ de l'Afrique, contre 20 % pour les produits manufacturés de faible technologie et 31 % pour ceux de moyenne et haute technologie. Les produits alimentaires et les boissons (17 %), les verres et les autres produits minéraux non métalliques (10 %) sont aujourd'hui les produits manufacturés qui contribuent le plus à la VAM.

Selon la Banque mondiale (2016), la VAM de l'Afrique subsaharienne est passée de 45 milliards de dollars en 2000 à 161 milliards de dollars en 2014. Il y a donc bien une prise de conscience sur l'industrialisation en Afrique. En comparaison, la région Asie de l'Est et Pacifique est passée de 1 859 à 4 945 milliards de dollars.

Une nouvelle génération d'entrepreneurs

Les entreprises africaines se développent énormément et cela est perceptible, tant au niveau local qu'au niveau macroéconomique. Les PME africaines sont aujourd'hui très nombreuses, le nombre de MPME (micro, petites et moyennes entreprises) est de plus de 12 millions dans 13 pays de la région. Ainsi, au Kenya, il y aurait 1 600 000 MPME, dont 96,8 % sont des microentreprises (entreprises ayant moins de 10 salariés)¹⁰.

Autre exemple, dans des pays comme la Zambie, le Ghana, l'Ouganda et le Malawi, environ 40 % de la population âgée de 18 à 64 ans était occupée à créer une entreprise ou à gérer une jeune entreprise, formelle ou informelle en 2012.

Il faut noter que les quelques grandes entreprises que l'on trouve sont héritières des histoires coloniales, de l'exploitation des matières premières ou des services publics mis en place après les indépendances, ou propulsées au début du XXIe siècle par la ruée vers les télécoms.

Faibles infrastructures ferroviaires

En Afrique, une vingtaine de pays n'ont aucun réseau ferroviaire. Seuls 50 000 km de lignes sont développés fin 2014, soit 5 % du total mondial alors que le continent représente environ 15 % de

5 Mohamed Ben Amar : « Le rôle de l'industrialisation dans la croissance économique : une analyse comparative entre les pays africains nord et les pays subsahariens », Revue Européenne Du Droit social.

6 RAED : Revue annuelle sur l'efficacité du développement.

7 La désindustrialisation se définit par la chute de la part du secteur manufacturier dans l'emploi, en raison des progrès technologiques très élevés dans le secteur manufacturier entraînant l'accélération de sa productivité au-delà de celle d'autres secteurs.

8 More a marathon than a sprint. There is a long road ahead for Africa to emulate East Asia, The Economist, November 2015.

9 VAM : la part de la valeur ajoutée manufacturière.

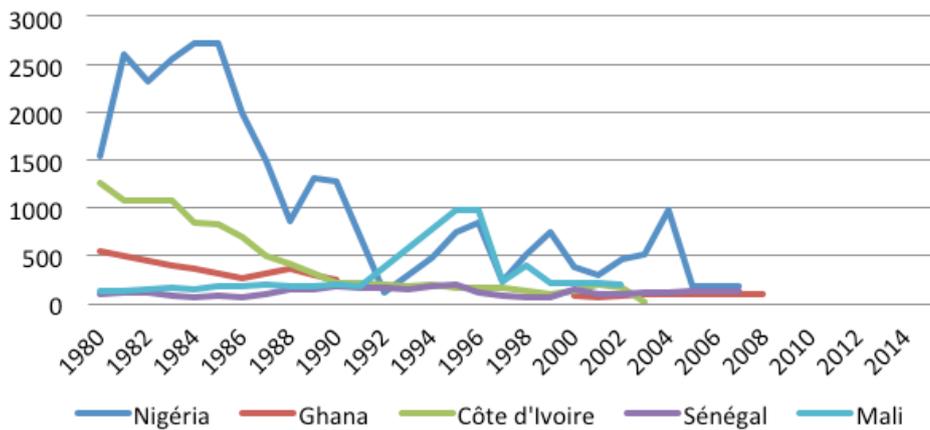
10 « Entreprenante Afrique » de Jean-Michel Séverino et Jérémy Hajdenberg.



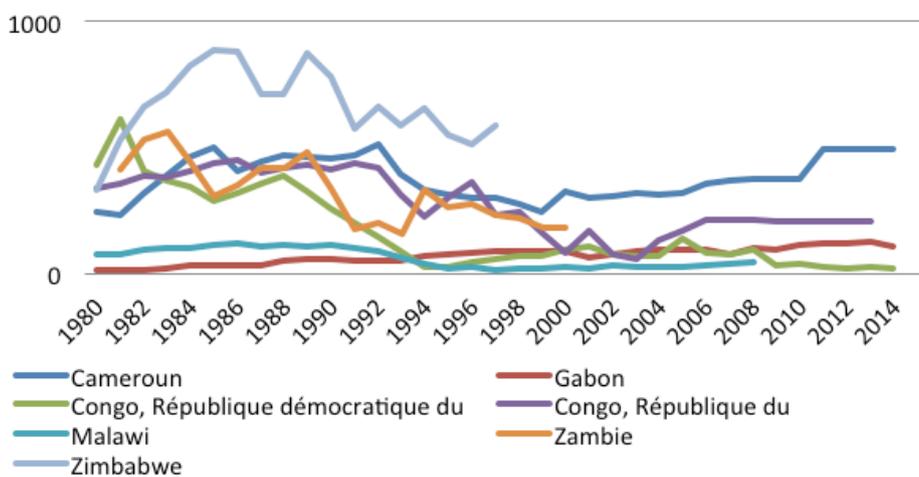
la population et 22 % de la superficie mondiale. Le continent va ainsi être amené à développer ses infrastructures et à accélérer la mise à niveau pour répondre aux besoins croissants des populations de

plus en plus mobiles et aux attentes grandissantes d'opérateurs économiques exigeants en termes de service, de sécurité et de compétitivité.

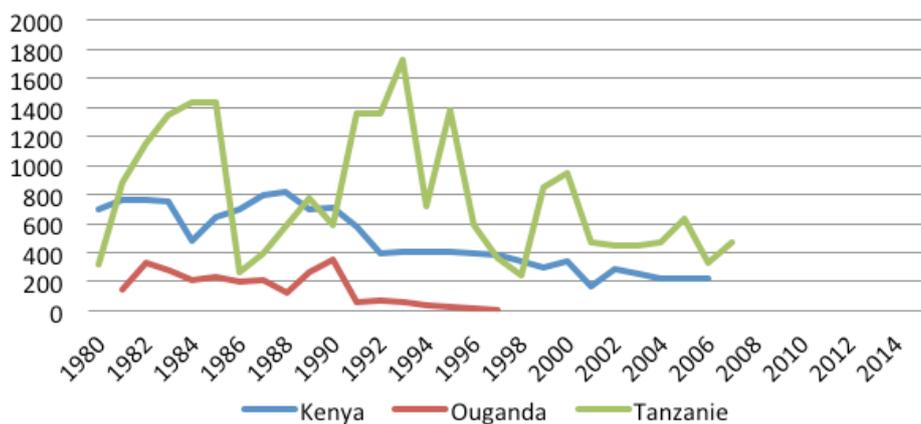
Transport ferroviaire, passagers transportés (millions de tonnes-kilomètres) en Afrique de l'Ouest



Transport ferroviaire, passagers transportés (millions de tonnes-kilomètres) en Afrique Centrale



Transport ferroviaire, passagers transportés (millions de tonnes-kilomètres) en Afrique de l'Est





Deux processus vertueux sont à l'œuvre : l'industrialisation par les Africains et la co-production

ENTREPRENDRE POUR SATISFAIRE la demande du marché intérieur constitue le premier moteur de la dynamique africaine : ainsi 72 % des jeunes Africains sont attirés par l'entrepreneuriat. Alors que « précédemment les générations africaines de la période des indépendances étaient composées de paysans, de commerçants, d'artisans individuels, et de cadres des administrations publiques ou de quelques grandes entreprises », sont en train d'apparaître une nouvelle génération d'entrepreneurs africains de se développer, de prendre des risques, d'oser l'aventure. Le livre « Entrepreneuriat en Afrique » de Jean-Michel Séverino et Jérémy Hajdenberg apporte des démonstrations chiffrées et très argumentées : les Africains sont les plus entrepreneurs du monde. »

Cette dynamique entrepreneuriale locale, africaine a pour conséquence la nécessité pour les entreprises étrangères qui souhaitent s'implanter en Afrique de recourir à la co-production. L'entrepreneur étranger ne peut plus maintenant ou difficilement se satisfaire de recourir aux exportations à partir d'un pays étranger ou de venir s'implanter en Afrique (IDE) d'une façon isolée et solitaire. Pour garantir son propre développement, l'entrepreneur étranger est amené à co-produire avec des entrepreneurs Afri-

cains. Ainsi le client devient partenaire avec transfert de technologie et partage de la valeur ajoutée.

« La force de l'économie allemande ne réside pas dans l'exportation régulière des biens de consommation mais dans le savoir-faire de ses ingénieurs qui travaillent dans le monde entier pour construire des centrales électriques, des grandes usines conçues dans la totalité sur place » Christian Hiller Van Gaertringen p149.

Cette co-production à l'allemande a réussi aux Chinois, et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Cette co-production est d'autant plus rentable (gagnant/gagnant)

- » qu'elle s'appuie sur la proximité géographique, culturelle et administrative,
- » qu'elle valorise les complémentarités, notamment entre pays vieillissants et matures (au Nord – Europe) et pays jeunes et émergents (au Sud – Afrique),
- » et qu'elle encourage les solidarités face aux défis communs (formation, migration massive, terrorisme, réchauffement climatique, etc.).

Pourquoi amplifier et sécuriser ce mouvement d'industrialisation et de co-production en Afrique ?

- » Parce que tout d'abord le développement et la croissance de l'Afrique sont indissociables, de la dynamique entrepreneuriale, qui modifie l'économie, le social (éducation, rôle des femmes, insertion des jeunes), le culturel, et la prise de responsabilités écologiques.
- » Parce qu'aussi, ce mouvement vertueux – industrialisation et co-production – reste fragile tant les obstacles sont nombreux, les épreuves difficiles à surmonter et l'environnement souvent hostile, qui sont autant de facteurs conduisant au découragement ou à l'échec.
- » Parce qu'en outre, « l'Afrique est engagée dans une course de vitesse », car d'ici 30 ans, la démographie va porter sur le marché du travail 450 millions de jeunes alors qu'au rythme actuel, les entreprises ne peuvent absorber que 250 millions de jeunes ! Une conséquence dramatique en terme de migration.
- » Parce que, par ailleurs, même si les IDE de la période (2000-2013) à destination de l'Afrique ont été multipliés par 6 – pour atteindre 57 milliards de dollars en 2010 soit plus que l'aide publique au développement (APD) – ces IDE doivent être en grande partie réorientés vers la co-production ce qui nécessite un changement profond du comportement des étrangers. Il est temps, de considérer l'Afrique davantage comme un partenaire économique prometteur et comme un marché d'avenir et non plus comme un demandeur d'aide au développement ou comme un lieu d'exportation.
- » Parce qu'enfin la Banque Mondiale prévoit que la Chine pourrait délocaliser en Afrique 85 millions d'emplois manufacturés et que cette pénétration devrait amener l'Europe entraînée par la France et l'Allemagne à réagir alors que pour l'instant l'Europe reste myope.



Deux grands projets emblématiques : « les 1000 zones » et « Zéro Risque Politique »

DEUX GRANDES INITIATIVES POURRAIENT être lancées :

Mille zones industrielles sécurisées en cinq ans

La question est simple : Comment sécuriser ces milliers et ces millions d'entrepreneurs en Afrique et africains ?

La réponse est tout aussi simple : en regroupant les entrepreneurs dans des zones industrielles sécurisées. Que ces zones soient dénommées en « parcs d'activités », « zones industrielles », « clusters », ou « systèmes productifs locaux », « districts à l'italienne », peu importe. Il s'agit bien d'un lieu où les entreprises regroupées peuvent accéder à de multiples services extérieurs mais proches géographiquement (économiques externes, ou économiques d'agglomération de Léon Walras).

J.M.Séverino et J.Hajdenberg citent le cas en Ethiopie où, à 37 kilomètres au Sud de la capitale Addis-Abebas, un groupe chinois a planifié une zone industrielle capable d'accueillir 80 projets d'investissements pour un montant de 500 millions de dollars et créatifs de 20 000 emplois.

» La sécurité dans ces 1000 zones sécurisées devrait porter sur :

- » Sécurité physique des biens et des personnes,
- » Sécurité d'accès à l'électricité et aux autres formes d'énergies pour en finir avec les délestages,
- » Sécurité en matière d'accès au réseau de chemin de fer, aux routes et aux autoroutes,
- » Sécurité de l'accès à l'eau et au traitement des déchets,
- » Sécurité de l'accès au réseau d'internet,
- » Sécurité dans la formation professionnelle et la disponibilité d'un personnel d'exécution d'encadrement et de qualité,
- » Sécurité pour accéder aux antennes administratives, et aux guichets bancaires.

Une garantie de risque politique pour les investisseurs directs étrangers sur le continent

L'instabilité et la volatilité politique demeurent un frein important pour les décisions d'investissement, que ce soit pour les projets d'entreprises ou d'infrastructure, et ceci d'autant plus que les pays concernés sont petits et fragiles, et que par ailleurs les entreprises sont petites. Les mécanismes publics de couverture de ces risques, multilatéraux ou nationaux, sont partiels et rares tandis que l'assurance politique privée ne couvre à des coûts acceptables que des risques restreints.

Le projet consisterait à donner un signal fort d'incitation à l'investissement direct français, ou européen, sur le continent ou dans la zone ACP, en mettant au point un produit de couverture du risque politique. Il pourrait être accessible y compris via les assureurs privés et serait co-financé par la France, par les bénéficiaires eux-mêmes dans une proportion raisonnable, et par les Etats africains, pour éviter les incitations perverses. On pourrait imaginer d'en restreindre le bénéfice aux petites et moyennes entreprises investisseurs, ou en moduler les coûts en fonction de la taille de l'entreprise. On peut attendre de ce produit une plus grande acceptation du risque par les entreprises françaises ou européennes investisseuses, et une réduction de fait de ce risque politique par l'effet de stabilisation des pays qui redeviendraient accessibles à l'investissement du fait de ce produit.

La décision

Il est proposé aux chefs d'États de lancer les projets de mille zones industrielles sécurisées. Ils s'engageraient à réunir tous les ministres de l'Industrie pour matérialiser ces propositions, définir ensemble les cahiers des charges, lancer des appels d'offres auprès des collectivités territoriales, apporter un soutien technique et solliciter les financements africains et internationaux.

Ils décideraient également d'engager immédiatement les travaux qui seront confiés à leurs ministres des Finances pour constituer un mécanisme partagé de couverture du risque politique des investissements dans les entreprises et les infrastructures africaines.



IPEMED

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

Les *Ipemed Palimpsestes, working papers*, sont des éléments de réflexion et de débat en prise avec l'actualité euro-méditerranéenne.

L'Institut de Prospective Économique du Monde Méditerranéen, IPEMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. IPEMED est présidé par **Jean-Louis Guigou**.
www.ipemed.coop - Directeur de la publication : Jean-Louis Guigou - Coordination : Brahim Mariem - Presse : Stephanie Baz - Maquette : Tenconcept